



Coopérative du Logement Lutry

Case postale 314

1095 Lutry

ASSEMBLEE GENERALE DU 26 mai 2010

PV No 18

L'assemblée générale a lieu à la salle du conseil communal de Lutry.

La séance débute à 19h.10

33 coopérateurs ont signé la liste de présence.

27 coopérateurs se sont excusés

Le Président, M. Patrick Aeby, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants et salue la présence de M. J.-A. Conne représentant de la Commune de Lutry.

L'assemblée a été dûment convoquée et l'ordre du jour est accepté tel qu'envoyé.

1. Lecture du PV de l'assemblée générale du 27 mai 2009

Le procès-verbal a été publié sur internet et envoyé à ceux qui en ont fait la demande. La lecture n'étant pas sollicitée, il est adopté à l'unanimité avec les remerciements à la secrétaire.

2. Rapport du Président

Durant l'année écoulée, le comité a effectué la visite de l'immeuble des Champs et des appartements des Moulins.

Cela a permis de constater quelques petits dégâts qui n'avaient pas été signalés par les locataires des Moulins mais auxquels il sera remédié. Une séance avec les locataires a également permis des échanges de vue très fructueux et nous sommes sensibles à l'ambiance qui devrait régner dans ce bâtiment.

Aux Champs, la modernisation des ascenseurs est en cours. L'analyse EPIQR devrait avoir lieu cet été ce qui nous donnera l'ordre d'intervention des travaux d'entretien y compris la réfection des escaliers.

Une séance avec la Commune de Lutry devrait avoir lieu afin de discuter des devis lors des travaux importants d'entretien.

En ce qui concerne le futur de la CLL, une séance de brainstorming a eu lieu en novembre 2009. Il a été étudié l'opportunité de créer des appartements

protégés qui seraient gérés avec la collaboration des Marronniers et du CMS. Mme Micheli, habitante de Lutry, responsable des appartements protégés au sein de l'Etat de Vaud, participait à cette séance.

La CLL suit de près l'actualité et les possibilités qui pourraient s'ouvrir à nous :

- Entrée ouest du bourg avec appartements protégés
- Etude des terrains communaux libres (par exemple derrière la gare de La Conversion)
- Etude des objets à vendre – nous avons renoncé à deux possibilités en raison des coûts et des réparations
- Etude avec le canton de l'évolution de la nouvelle loi (aide à la personne plutôt qu'à la pierre)

Dans la gestion courante relevons les difficultés que nous avons en ce qui concerne les décomptes de notre gérance. Nous espérons que la situation va se corriger pour l'année à venir.

3. Rapport du caissier

Les comptes ont été publiés sur le site internet et une copie est donnée aux personnes qui le demandent.

Comme l'an dernier, le Président commente les comptes en détail au moyen d'un beamer. Il donne une lecture détaillée des postes du bilan – actif et passif -, du compte de profits et pertes de l'exercice 2009. Il est répondu à toutes les questions techniques soulevées.

Le bénéfice de l'exercice 2009 se monte à Fr. 43'668.33.

En ce qui concerne la répartition, elle est proposée comme suit :

Attribution à la réserve légale	Fr. 2'183.42
Attribution à la réserve spéciale	Fr. 2'183.41
Intérêts 3,5 % sur parts sociales	Fr. 39'301.50

Total	Fr. 43'668.33
	=====

Un exemplaire des comptes de même que du rapport sont joints à l'original du présent procès-verbal.

4. Rapport des vérificateurs aux comptes

M. G. Prost donne lecture du rapport des vérificateurs. Celui-ci figure également sur le site internet et a été remis aux personnes présentes qui l'ont demandé. Un exemplaire de ce document est joint à l'original du présent procès-verbal.

5. Rapport de la Commission de gestion

M. Pierre Bonjour, rapporteur, donne un récit détaillé et complet du travail de la Commission de gestion. Une séance a eu lieu au domicile de la secrétaire/trésorière, en présence du Président Patrick Aeby.

Un exemplaire du rapport est joint à l'original du présent procès-verbal, il est ensuite accepté à l'unanimité.

6. Approbation des comptes et propositions de répartition du bénéfice

Il est demandé à l'assemblée d'approuver les comptes et la répartition du bénéfice de Fr. 43'668.33 tels que présentés sous point 3 et le dividende de 3,5 % . La répartition du bénéfice est approuvée à la majorité moins une voix.

Les comptes sont approuvés et décharge est donnée à l'administration et la commission de gestion est relevée de son mandat à l'unanimité des voix.

Le renouvellement du mandat du vérificateur à Prost Consulting et celui de la tenue des comptes à CFT Fiduciaire Temko SA sont acceptés à l'unanimité.

7. Démissions – Admissions - Elections statutaires

M. Claude Tosetti et Mme Claire Martinet-Chevalley ont souhaité démissionner du Conseil d'Administration.

Nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau membre au sein de notre Conseil d'Administration, il s'agit de M. Raymond Sudan qui accepte de se joindre à notre équipe. Sa nomination est acceptée par acclamations à l'unanimité par l'assemblée.

Le Président donne ensuite la composition du Conseil d'administration :

AEBY Patrick - Président
CEDRASCHI Darel
CONNE Jacques-André (représentant de la Municipalité)
GLAUSER Claire – Vice-Présidente
MARTI Marie-José
MAYOR Yann
MORIGGI Christian
PILET Philippe
RICKLI Raymond
RICHTER Denis
ROULET Barbara
ROULET Dominique
SUDAN Raymond
THOMMEN Jean-Claude

Secrétaire : Marianne Locca

La composition du comité reste inchangée. Quant à la commission de gestion, elle sera composée de

Christiane Conne : Présidente et rapporteur,
Liliane Cuénoud (Tél. 079 488 12 56)
Gaston Asper
Pierre Bonjour (suppléant)
Denis Aguet (suppléant)

Les membres sont élus à la majorité moins une abstention.

En accord avec le conseil d'administration, le Comité quant à lui sera désormais formé de

Aeby Patrick – Président
Glauser Claire – Vice-Présidente
Moriggi Christian – responsable des Moulins
Richter Denis – responsable des Champs
Roulet Dominique – responsable informatique et site Internet

Le Président passe ensuite au vote et tous les membres sont réélus par acclamations à l'unanimité.

8. Propositions individuelles et divers

M. Jacques-André Conne apporte le salut de la Municipalité et précise que la question du logement est une priorité pour la Commune. Il a assisté aux assises sur le logement et informe l'assemblée des mesures envisagées par le canton. La Commune est également préoccupée par l'achat de terrains qui permettraient une collaboration et des aides avec la CLL.

Mme Coderey souhaiterait que l'année prochaine on prévoie également un micro, dont acte.

Des locataires des Champs présents, font part de leurs préoccupations avec les décomptes de chauffages. Le Président prend note de leurs remarques et interviendra.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20 heures et les participants se réunissent pour l'apéritif offert par la Municipalité dans le caveau Mafli ce dont elle est ici chaleureusement remerciée.

Lutry, le 28 juin 2010

Le Président
Patrick Aeby

La Secrétaire
Marianne Locca